

Vœux 2021 de Madame la Maire et des élus



Alors qu'une année inédite vient de s'achever, je tiens, ainsi que l'ensemble des élus, à vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2021. Ce sont d'abord des vœux de santé et de bien-être individuel, mais aussi des vœux de relance économique et associative, de retrouvailles et de lien social. J'espère que l'année 2021 nous apportera la fin de la Covid pour que la vie soit plus agréable pour tous.

Nous remercions tous les professionnels de santé qui se mobilisent chaque jour. Les enseignants, agents périscolaires, parents et enfants qui s'adaptent à cette année scolaire. Les commerces et entreprises qui essaient de maintenir leur activité au maximum pour nous servir. Les agents communaux, gendarmes et pompiers qui poursuivent leur engagement au quotidien. Et vous tous pour votre vigilance, votre respect des gestes barrières et votre élan de solidarité auprès de vos voisins ou des plus démunis. Nous allons devoir être encore patients et prudents pendant quelques mois mais les vaccinations se mettent en place et **nous devons croire dans des jours meilleurs.**

La cérémonie des vœux n'a pas eu lieu cette année mais nous avons innové en postant sur le site internet et sur la page Facebook de la commune **3 vidéos** : **le discours de Mme la maire, une vidéo des vœux de la part des élus et une rétrospective de l'année 2020.** Nous avons aussi adressé une carte des vœux à tous nos aînés de plus de 80 ans, à tous les présidents d'associations, les services publics, les commerçants et artisans...

Le nouveau conseil municipal est en place depuis le 26 mai dernier.

Voici les principales réalisations de 2020, commencées avec l'ancienne équipe municipale et poursuivies ou achevées par la nouvelle équipe :

- De nouvelles voiries avec les rues de Broons et d'Yvignac la Tour.
- L'installation d'un nouveau marché tous les vendredis matin.
- L'extension du parking de la gare.
- Le réaménagement des allées du cimetière.
- Le déménagement des archives communales dans la maison intercommunale de Caulnes.
- La création de nouveaux outils de communication avec la feuille de chou «Caulnexions», l'élaboration d'une page Facebook communale et l'installation d'un panneau numérique sur la place de la mairie dans les semaines à venir.
- Des travaux de déviation réalisés par le Département, avec la création du rond-point au niveau de Ville-Gate et la construction de l'échangeur de Kergoët jusqu'en mai 2021.
- L'installation de la fibre optique (pour un accès à internet plus rapide) avec la Région est en cours depuis l'été dernier, avec la pose des armoires et le déploiement des câbles sur 2021.

L'après Covid est lancé : voici deux bonnes nouvelles annoncées en fin d'année pour la commune de Caulnes :

➤ **La Création d'une Maison France Services sur Caulnes au 1^{er} Juillet 2021** : la préfecture nous a annoncé courant décembre que CAULNES était retenue pour l'installation d'une Maison France Services pour le canton de Broons-Caulnes. Le regroupement de tous les services publics dans un même lieu permettra de mieux répondre aux besoins de la population (accompagnement individuel dans les dossiers administratifs, démarche en ligne...). Ceci entrainera le déménagement de la mairie dans les locaux de la maison intercommunale avant l'été 2021.

➤ **Le programme «Petites Villes de demain»** : Nous avons été retenus parmi 109 villes de Bretagne pour bénéficier de ce programme grâce à l'étude urbaine effectuée en 2018-2019. «Petites villes de demain» vise à améliorer les conditions de vie des habitants en revitalisant les centre-bourgs. Ce programme permet aux villes de moins de 20 000 habitants de bénéficier d'un soutien spécifique de l'Etat et de ses partenaires pour redynamiser la ville. C'est un soutien en ingénierie et en financement. Nous ferons partie du club «Petites Villes de demain» au niveau national. Nous aurons donc accès au réseau pour favoriser l'innovation, les échanges d'expériences et le partage des bonnes pratiques entre acteurs du programme. L'objectif pour Caulnes étant la création d'une place centrale dédiée aux commerces et aux espaces de convivialité, de densifier l'habitat en centralité, de permettre l'installation de nouveaux commerces, de valoriser le site de la Gare et développer des voies piétonnes et cyclables...

Les projets prévus sur l'année 2021 :

- **La restructuration du groupe scolaire** : nous allons lancer l'appel à concours d'architecte pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire en 2022 et la rénovation de l'école élémentaire à partir de 2024.
- **La finalisation des travaux de l'église** : Les travaux du parvis de l'église et le changement du chauffage seront réalisés au premier trimestre 2021.
- **L'effacement des réseaux route de Plumaugat** : l'étude d'évacuation des eaux pluviales, préalable aux travaux de voirie, sera réalisée en cours d'année.
- **La rénovation et l'extension des vestiaires de foot.**
- **La création d'une nouvelle aire d'accueil de camping-cars.**
- Le développement des **partenariats avec les producteurs locaux** pour fournir davantage notre cantine scolaire avec des produits locaux et bio et ainsi atteindre les objectifs de la loi EGALIM.
- **La consultation des jeunes** : nous souhaitons rencontrer les jeunes de notre commune afin de mieux connaître leurs attentes et tenter d'y répondre.



L'ensemble des élus vous souhaite une meilleure année 2021 !

CAMPAGNE DE VACCINATION Covid 19

A partir du 18 janvier 2021, les personnes de **plus de 75 ans**, ainsi que celles présentant des **pathologies à haut risque** peuvent se faire vacciner gratuitement.

Le centre de vaccinations le plus proche est situé à Dinan, au centre des congrès Rue Victor Bach et **l'accès s'y fait exclusivement sur rendez-vous.**

Il est recommandé de prendre les deux rendez-vous (distincts de 26 à 28 jours) en même temps, soit :

- ♦ Par internet : Doctolib ou Santé.fr
- ♦ Par téléphone : 08 05 69 07 41 ou 0 800 009 110

Vous pouvez retrouver la liste complète des centres de vaccinations sur notre site internet ainsi que les dernières informations.

Les élus recherchent des solutions logistiques pour accompagner les personnes (n'ayant aucun moyen de transport) au centre de vaccination.

Nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie : 02 96 88 70 30.

PERMANENCES HABITAT

Info énergie

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre ?

Le conseiller en énergie de Dinan Agglomération sera présent le **mercredi 17 février** à la maison intercommunale de Caulnes afin de répondre à vos questions.

- ♦ Prise de rendez-vous au 02 96 87 42 44

Citémétrie

Vous êtes propriétaire et souhaitez réaliser des travaux dans votre résidence principale ou dans un logement dédié à la location ? Venez rencontrer l'opérateur Citémétrie, qui peut vous renseigner sur les subventions mobilisables, le **jeudi 25 mars** à la maison intercommunale de Caulnes.

- ♦ Prise de rendez-vous au 02 98 96 44 67

SALLE POUR REPAS OUVRIERS

La petite salle des fêtes sera ouverte du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h, pour les salariés travaillant en extérieur. Prendre contact avec la mairie : 02 96 88 70 30

TRAVAUX DE VOIRIE

La **rue Ludovic Jan** sera fermée à la circulation (sauf riverains), la semaine du 15 au 19 Février 2021.

INFORMATION DES ASSOCIATIONS

Kaonia reporte son Assemblée Générale, prévue le 23 janvier, en raison du contexte sanitaire

Rance Football Club : samedi 6 Février, repas à emporter contact : 06 62 68 06 41

CABINET D'HYPNOSE

M. Pierre BIRON a ouvert depuis le 1er septembre 2020 un **cabinet d'hypnose au lieu-dit «Langanou» à Caulnes.**

- ♦ Accueil sur rendez-vous au 06 04 01 83 32 ou par mail, pierrebiron@sfr.fr

NÉCROLOGIE

Monsieur Raymond GUYOMARC'H, ancien maire, est décédé le 17 janvier 2021.

Il a été maire de Caulnes de 1983 à 2001, conseiller municipal de 1977 à 1983 et de 2001 à 2008.

Il a aussi été élu conseiller général du canton de Caulnes de 1988 à 1994 et vice-président du Conseil Général des Côtes d'Armor.

Pour la feuille info de FEVRIER/MARS, merci de déposer vos informations à la mairie ou par courriel : mairie.caulnes@wanadoo.fr

Retrouvez cette feuille sur le site internet et sur notre page Facebook ou **abonnez-vous à la newsletter de Caulnes :**

www.communedecaulnes.fr

@mairiecaulnes

A très bientôt sur notre newsletter !

Responsable de la publication :

Marina LE MOAL, Maire de Caulnes

Rédaction : Commission communication et mairie